

2026 : EYCC02

DEST. : gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR)
conseils d'administration de district des services sociaux (CADSS)

EXP. : Holly Moran, sous-ministre adjointe
Division de la petite enfance et de la garde d'enfants

DATE : Le 19 mars 2026

OBJET : **Mises à jour concernant 2026 du financement pour la petite enfance et la garde d'enfants de l'Ontario (cibles 2026 pour les places et Fonds d'infrastructure pour l'AGJE)**

Nous vous remercions de votre engagement indéfectible alors que nous continuons d'investir et de faire progresser nos actions communes pour offrir des services de garde d'enfants de grande qualité, abordables et accessibles pour les familles de l'Ontario.

Pour faire suite à la note de service (datée du 25 novembre 2025) concernant la demande du Ministère à propos de l'état des engagements en matière d'inscriptions et de places offertes au Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE) (incluant un rapport sur le Fonds d'infrastructure), je vous écris pour vous faire part de mises à jour additionnelles à l'appui de la planification municipale pour 2026 et au-delà, au sujet notamment des aspects suivants :

- Résultats d'un exercice de réétalonnage des cibles pour l'offre de places en 2026 du SPAGJE
- Informations concernant le Fonds d'infrastructure pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE)
- Mise à jour des allocations pour la garde d'enfants en 2026
- Mise à jour des directives d'appréciation directe visant la délivrance d'un rapport sur la conformité

Comme vous le savez, en novembre 2025, l'Ontario a négocié avec succès une prolongation d'un an de l'Accord du SPAGJE. Cette prolongation a permis d'obtenir 695 M\$ de financement supplémentaire et de souplesse pour maintenir en place le système actuel jusqu'à la fin de 2026, ce qui donne le temps à l'Ontario de travailler avec le gouvernement fédéral sur une entente à plus long terme. L'entente sur le Fonds d'infrastructure pour l'AGJE a également été prolongée jusqu'en décembre 2026, permettant de récupérer un financement de 66,8 millions de dollars pour 2026.

Bien que ces prolongations d'un an ne tiennent pas compte de toutes les pressions financières auxquelles l'Accord du SPAGJE fait face ici en Ontario, elles assurent une continuité pour l'année à venir, la stabilité pour les familles et la clarté à court terme pour le secteur des services de garde.

En particulier, les prolongations font en sorte de maintenir l'objectif de créer 86 000 nouvelles places du SPAGJE d'ici le 31 décembre 2026, une date butoir ferme en vertu de l'Accord conclu avec le gouvernement fédéral. Un examen détaillé des informations communiquées relativement aux GSMR/CADSS sur la capacité de croissance indique que des ajustements sont requis pour veiller à ce que l'Ontario soit bien placé pour atteindre cette cible.

Rééquilibrage des cibles pour l'offre de places

À la fin de décembre 2025, les GSMR/CADSS ont fourni au Ministère des renseignements à jour sur leurs plans et leurs engagements en matière d'offre de places. L'analyse de ces données indique que de nombreux GSMR/CADSS subissent des pressions et doivent affronter des défis qui auront une incidence sur la capacité de l'Ontario à atteindre sa cible globale en matière de places et qui nécessiteront d'ajuster de nouveau certaines des cibles des GSMR/CADSS.

Pour que l'Ontario soit en mesure d'atteindre avec succès sa cible en matière d'offre de places relativement à l'Accord du SPAGJE, tout en tenant compte des besoins de clarté et d'efficacité, ce plus récent rééquilibrage a été guidé par deux objectifs généraux :

- soutenir les plus fortes probabilités de création de nouvelles places autorisées d'ici le 31 décembre 2026 afin d'atteindre les cibles envisagées, ce qui inclut les places pour lesquelles les GSMR/CADSS se sont engagés, et
- réduire au minimum le nombre de rajustements à la baisse des cibles pour tous les GSMR/CADSS.

Par conséquent, 22 GSMR/CADSS verront leurs cibles augmentées, celles-ci compensées par une réduction de la cible pour la Ville de Toronto afin de mieux refléter ses réalisations et sa planification actuelle et plus réalisable pour 2026. Bien qu'aucun changement ne soit apporté aux cibles de ratio lié au type d'établissement, où le type d'établissement constitue la seule contrainte à l'atteinte des cibles globales en matière d'offre de places, les GSMR/CADSS devraient communiquer avec le Ministère pour déterminer s'ils bénéficient d'une certaine souplesse par rapport aux cibles globales à l'échelle de la province (voir la section « Prochaines étapes »).

Les cibles globales pour l'offre de places ont été ajustées et sont présentées à l'annexe A. Pour plus de clarté, ces cibles représentent le *nombre total* de places autorisées (dans le cadre de l'Accord du SPAGJE) qui devraient être offertes dans vos régions au 31 décembre 2026. Les allocations correspondantes de fonds ont également été mises à jour en conséquence, comme l'indique l'annexe B.

On s'attend à ce que les GSMR/CADSS prennent des mesures accélérées et proactives pour atteindre leurs cibles en matière d'offre de places et pour s'assurer d'une progression rapide vers l'atteinte de l'objectif global de 86 000 nouvelles places autorisées en Ontario (dans le cadre de l'Accord du SPAGJE) d'ici le 31 décembre 2026. Les GSMR/CADSS pourraient devoir envisager de réaligner leurs plans si, dans certains cas, des places risquent de ne pas être assurées pour 2026. À cette fin, nous encourageons les GSMR/CADSS à collaborer avec leurs homologues pour veiller à ce que les autorisations requises en matière de zonage, de planification de site, de santé publique et autres soient obtenues en temps opportun.

Fonds d'infrastructure pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE)

Les allocations de 2026 pour le Fonds d'infrastructure AGJE ont été déterminées en priorisant le financement pour les projets en cours et conformes aux cibles des GSS en matière d'offre de places, afin de maximiser les chances que ces places soient créées d'ici décembre 2026. Cette approche est la plus susceptible de soutenir efficacement l'atteinte des cibles en matière d'offre de places, tout en continuant de créer de nouvelles places agréées en garderie dans les quartiers prioritaires où les besoins sont les plus criants.

Le Fonds d'infrastructure AGJE continuera de suivre les directives énoncées au chapitre 5 des Lignes directrices de l'Ontario sur le financement des services de garde d'enfants et de la petite enfance ([lien](#)). Le financement du Fonds d'infrastructure AGJE 2026 doit être dépensé d'ici le 31 décembre 2026, et les places visées par ce financement doivent être créées d'ici le 31 décembre 2026.

Allocations 2026 pour la garde d'enfants – mises à jour

Les allocations de financement 2026 basées sur les coûts pour les GSMR/CADSS touchés ont été mises à jour pour veiller à ce que le financement soit aligné sur les cibles réévaluées pour l'offre de places. Les allocations de 2026 pour le Fonds d'infrastructure AGJE ont également été incluses.

Veillez consulter l'annexe B pour prendre connaissance de la révision du financement 2026 basé sur les coûts et les nouvelles allocations de 2026 pour le Fonds d'infrastructure AGJE.

Appréciation directe visant la délivrance d'un rapport sur la conformité

Tel qu'il est indiqué au chapitre 2, section 2, partie 3.2 ([lien](#)) des Lignes directrices de l'Ontario sur le financement des services de garde d'enfants et de la petite enfance, les GSMR/CADSS doivent faire l'objet d'une appréciation directe visant la délivrance d'un rapport sur la conformité pour un échantillon de titulaires de permis qui reçoivent du financement dans le cadre de l'Accord du SPAGJE.

Il a été porté à notre attention que certains GSMR/CADSS peuvent avoir de la difficulté à trouver des vérificateurs pour effectuer des Missions d'appréciation directe visant la délivrance d'un rapport sur la conformité (NMC 3531).

Pour 2025 et les futures missions d'appréciation directe visant la délivrance d'un rapport sur la conformité requises dans la présente section, la norme NCMC 3530 sera acceptée lorsque la norme NCMC 3531 n'est pas offerte par le vérificateur malgré des efforts raisonnables déployés pour obtenir cette dernière.

Prochaines étapes

Le Ministère continuera de surveiller régulièrement les progrès réalisés tout au long de l'année pour s'assurer que les GSMR/CADSS demeurent sur la bonne voie par rapport à la date butoir du 31 décembre 2026 et pourra apporter d'autres ajustements au besoin. De plus, les GSMR/CADSS devront continuer de mobiliser proactivement le Ministère de façon appropriée au moyen du formulaire de demande d'appui en petite enfance* ([lien](#)) :

- Si des défis critiques liés aux objectifs d'offre de places (décrits à l'annexe A) surviennent, et en raison d'obligations contractuelles/engagements existants et vérifiables (des GSMR/CADSS exclusivement), le **Ministère doit en être avisé au plus tard le 2 avril 2026**. Compte tenu des répercussions potentielles engendrées par d'autres changements, le Ministère pourra exiger des preuves à l'appui de ces engagements.
- De même, les GSMR/CADSS devront informer le Ministère le plus tôt possible si des risques liés à l'atteinte des objectifs en matière d'offre de places devaient survenir.
- Les GSMR/CADSS pourront également communiquer avec le Ministère dans les cas où des cibles de ratio lié au type d'établissement constituent la seule contrainte à l'atteinte des cibles globales en matière d'offre de places, pour déterminer s'ils bénéficient d'une certaine souplesse.

** Remarque : Pour le rééquilibrage, les questions peuvent être acheminées en indiquant dans l'objet « Accord du SPAGJE » et « Demandes d'information sur les allocations de fonds et les données relatives à l'offre de places ».*

Modification relative à l'entente de paiement de transfert

Pour s'assurer de leur harmonisation avec la présente mise à jour, les ententes de paiement de transfert pour 2026 seront modifiées et communiquées aux GSMR/CADSS concernés. Ces modifications tiendront compte des derniers changements décrits dans la présente note de service. Comme il s'agit d'un rééquilibrage, certains GSMR/CADSS verront leurs flux de trésorerie ajustés pour correspondre à leurs allocations réduites. Les ententes modifiées et les paiements correspondants en fonction de ces mises à jour devraient suivre au cours des prochains mois.

Nous tenons à vous réitérer notre plus sincère reconnaissance pour votre engagement renouvelé, alors que nous travaillons à renforcer les programmes et services relatifs à la garde d'enfants et à la petite enfance en Ontario.

Cordialement,

Original signé par :



Holly Moran
Sous-ministre adjointe
Division de la petite enfance et de la garde d'enfants

c. c. : Matthew DesRosiers, directeur, Direction du financement
Whitney Wilson, directrice, Direction de la petite enfance
Karen Puhlmann, directrice, Direction des services de garde d'enfants

Annexe A : Cibles révisées en matière d'offre de places relativement à l'Accord du SPAGJE

Identifiant SIFE	GSMR/CADSS	Cible globale Accord AGJE pour les enfants de 0 à 5 ans
	ONTARIO	375 111
200	Ville de Brantford	3 888
201	Ville de Cornwall	2 001
202	Grand Sudbury	4 373
203	Ville d'Hamilton	14 159
204	Ville de Kawartha Lakes	1 563
205	Ville de Kingston	3 238
206	Ville de London	12 709
207	Ville d'Ottawa	32 833
208	Ville de Peterborough	3 438
209	Ville de St. Thomas	1 890
210	Ville de Stratford	1 732
211	Ville de Toronto	68 949
212	Ville de Windsor	10 302
213	Comté de Bruce	1 736
214	Comté de Dufferin	1 927
215	Comté de Grey	1 931
216	Comté de Hastings	3 096
217	Comté de Huron	1 269
218	Comté de Lambton	3 309
219	Comté de Lanark	1 730
220	Comté de Lennox and Addington	1 224
221	Comté de Northumberland	1 480
222	Comté d'Oxford	1 932
223	Comté de Renfrew	1 904
224	Comté de Simcoe	12 929
225	Comté de Wellington	4 769
226	Municipalité de district de Muskoka	1 068
227	Municipalité de Chatham-Kent	2 653
228	Comté de Norfolk	1 706
229	Municipalité régionale de Durham	19 327
230	Municipalité régionale de Halton	19 377
231	Municipalité régionale de Niagara	11 868
232	Municipalité régionale de Peel	40 428
233	Municipalité régionale de Waterloo	20 689
234	Municipalité régionale de York	39 483
235	Comtés unis de Leeds & Grenville	2 251
236	Comtés unis de Prescott & Russell	2 965
300	Conseil d'administration des services du district d'Algoma	846
301	Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane	1 834
302	Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing	2 340
303	Conseil d'administration des services sociaux du district de Parry Sound	681
304	Conseil d'administration des services sociaux du district de Sault Ste Marie	1 596
305	Conseil d'administration des services sociaux du district de Timiskaming	584
306	Conseil des services du district de Kenora	2 039
307	Conseil des services du district de Sudbury-Manitoulin	663
308	Conseil d'administration de district des services sociaux de Rainy River	470
309	Conseil d'administration des services sociaux du district de Thunder Bay	1 932

Annexe B : Allocations totales 2026 pour la garde d'enfants (révision : mars 2026)

Identifiant SIFE	GSMR/CADSS	Révisée	Nouveau	Inchangée ¹	Inchangée	Inchangée	Inchangée	Inchangée	Révisée	Révisée
		Allocation totale basée sur les coûts	Fonds d'infrastructure AGJE	Allocation pour priorités locales ²	Fonds d'innovation	Fonds de promotion pour EPE	ON y va	Gérée par les Autochtones	Allocation administrative	Total des allocations 2026
200	Corporation de la Ville de Brantford	37 310 616	–	6 072 987	142 010	24 978	2 291 970	815 000	749 129	47 406 690
201	Ville de Cornwall	20 046 332	–	5 321 815	126 304	12 073	1 861 747	–	584 563	27 952 834
202	Grand Sudbury	54 760 929	–	10 271 613	163 373	15 423	3 734 937	117 260	1 085 791	70 149 326
203	Ville d'Hamilton	163 388 857	841 435	32 707 815	288 336	94 342	6 661 549	1 627 615	3 270 129	208 880 078
204	Corporation de la Ville de Kawartha Lakes	17 235 659	4 006 832	3 389 621	117 724	9 064	1 247 504	–	418 772	26 425 176
205	Corporation de la Ville de Kingston	36 267 523	1 717 929	6 261 258	145 671	25 443	3 202 733	–	733 987	48 354 544
206	Corporation de la Ville de London	147 185 726	2 580 399	23 672 527	245 245	57 737	4 377 880	644 851	2 488 919	181 253 284
207	Ville d'Ottawa	365 996 766	–	55 826 291	600 311	211 106	11 172 976	2 806 780	6 230 564	442 844 794
208	Corporation de la Ville de Peterborough	39 966 370	–	6 186 393	148 875	29 414	1 444 766	–	722 514	48 498 332
209	Corporation de la Ville de St. Thomas	23 064 918	950 621	4 307 931	119 156	15 268	1 268 386	–	501 579	30 227 859
210	Corporation de la Ville de Stratford	19 670 369	44 075	2 861 277	115 154	10 584	1 032 855	–	400 690	24 135 004
211	Ville de Toronto	1 171 100 716	9 246 318	202 444 795	1 157 516	215 697	30 730 906	4 783 607	19 163 228	1 438 842 783
212	Corporation de la Ville de Windsor	129 814 553	3 203 896	21 536 438	221 494	76 691	4 032 065	398 000	2 189 931	161 473 068
213	Corporation du Comté de Bruce	21 894 391	906 996	2 825 644	120 275	7 792	1 053 326	57 755	395 115	27 261 294
214	Corporation du Comté de Dufferin	21 589 464	–	2 495 065	122 220	10 057	889 496	–	374 457	25 480 759
215	Corporation du Comté de Grey	22 703 599	–	3 876 240	128 806	13 531	1 197 915	72 221	481 565	28 473 877
216	Corporation du Comté de Hastings	34 243 738	–	5 982 549	136 774	19 177	1 637 250	324 625	699 233	43 043 346
217	Corporation du Comté de Huron	16 558 941	1 903 245	2 450 819	112 621	13 562	950 278	–	334 611	22 324 077
218	Corporation du Comté de Lambton	36 684 976	–	8 015 575	134 114	18 091	2 576 897	340 880	806 281	48 576 814
219	Comté de Lanark	21 698 180	3 850 493	2 926 548	122 138	15 858	1 051 908	–	406 872	30 071 997
220	Comté de Lennox & Addington	11 223 819	–	2 573 601	112 557	11 763	954 328	307 509	338 318	15 521 895
221	Comté de Northumberland	17 392 338	–	3 065 169	118 634	8 754	970 536	167 818	388 237	22 111 486
222	Comté d'Oxford	19 418 534	–	4 063 090	118 830	20 542	1 224 911	63 000	494 457	25 403 364
223	Comté de Renfrew	25 394 311	1 101 879	4 081 313	125 839	11 515	1 532 203	212 095	482 811	32 941 966
224	Comté de Simcoe	148 866 664	650 810	18 471 337	234 601	84 260	4 362 990	643 574	2 238 875	175 553 111
225	Comté de Wellington	82 222 670	2 408 073	9 253 164	164 617	23 644	2 286 072	–	1 018 794	97 377 034
226	Municipalité de district de Muskoka	13 732 962	324 977	2 388 339	111 437	9 095	949 463	–	326 288	17 842 561

Identifiant SIFE	GSMR/CADSS	Révisée	Nouveau	Inchangée ¹	Inchangée	Inchangée	Inchangée	Inchangée	Révisée	Révisée
		Allocation totale basée sur les coûts	Fonds d'infrastructure AGJE	Allocation pour priorités locales ²	Fonds d'innovation	Fonds de promotion pour EPE	ON y va	Gérée par les Autochtones	Allocation administrative	Total des allocations 2026
227	Corporation de la Municipalité de Chatham-Kent	31 891 474	3 918 875	7 886 377	131 510	19 084	1 489 826	151 786	723 188	46 212 120
228	Corporation du Comté de Norfolk	17 814 209	–	4 180 330	123 698	12 662	1 214 853	833 000	470 795	24 649 547
229	Municipalité régionale de Durham	227 829 460	215 367	29 319 742	386 236	75 636	5 142 894	259 485	3 337 751	266 566 571
230	Municipalité régionale de Halton	234 781 911	–	24 691 407	356 666	93 008	4 777 031	–	2 996 849	267 696 872
231	Municipalité régionale de Niagara	142 686 013	2 258 930	20 228 225	205 830	83 267	4 594 838	267 091	2 230 174	172 554 368
232	Municipalité régionale de Peel	582 772 647	5 359 251	79 435 974	496 171	231 704	13 662 542	239 356	8 146 641	690 344 286
233	Municipalité régionale de Waterloo	204 597 130	6 210 589	24 969 978	310 291	141 990	4 748 059	300 000	3 198 233	244 476 270
234	Municipalité régionale de York	505 915 932	2 601 606	61 851 295	618 650	145 930	10 655 054	–	6 912 758	588 701 225
235	Comtés unis de Leeds & Grenville	26 544 546	1 121 762	3 896 817	128 763	10 181	1 149 920	–	492 646	33 344 635
236	Comtés unis de Prescott & Russell	25 550 899	–	4 273 240	127 187	23 365	2 102 453	–	585 044	32 662 188
300	Conseil d'administration des services du district d'Algoma	12 451 991	2 260 511	2 588 852	110 009	10 150	1 287 747	–	317 484	19 026 744
301	Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane	24 214 680	–	5 526 002	120 423	20 573	2 343 230	137 060	564 014	32 925 982
302	Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing	27 286 839	–	5 507 116	127 230	5 000	2 368 196	1 078 561	606 754	36 979 696
303	Conseil d'administration des services sociaux du district de Parry Sound	9 007 478	525 897	2 778 744	107 524	9 374	1 278 509	295 364	323 459	14 326 349
304	Conseil d'administration des services sociaux du district de Sault Ste Marie	24 595 351	–	3 972 435	121 444	12 290	1 792 712	1 905 646	453 343	32 853 221
305	Conseil d'administration des services sociaux du district de Timiskaming	10 150 462	–	3 606 351	114 377	5 496	1 205 392	422 118	357 386	15 861 582
306	Conseil des services du district de Kenora	36 539 139	7 062 130	3 995 691	113 168	7 358	1 807 605	3 235 809	474 231	53 235 131
307	Conseil d'administration des services sociaux du district de Manitoulin-Sudbury	13 055 211	1 502 562	3 607 147	111 174	6 396	1 693 172	320 650	353 693	20 650 005
308	Conseil d'administration de district des services sociaux de Rainy River	11 447 567	–	1 981 431	107 079	7 172	1 245 382	989 784	242 799	16 021 214
309	Conseil d'administration des services sociaux du district de Thunder Bay	38 686 245	–	7 262 820	127 938	13 903	2 663 522	1 177 410	720 143	50 651 981
TOTAL PROVINCIAL		4 927 253 105	66 775 458	754 889 188	9 500 000	2 000 000	161 920 784	24 995 710	80 833 095	6 028 167 340

¹ Diminution de l'allocation pour petits travaux d'aqueduc pour le Comté de Bruce (tel que demandé)

² Inclut le perfectionnement professionnel